## Amnesty international présente son rapport annuel

Claire Dana Picard mardi 23 mai 2006 - 15:07

S'agit-il d'un rapport sur les violations des Droits de l'Homme dans le monde ou d'une prise de position politique flagrante ? La question semble justifiée si l'on consulte le rapport annuel MNESTY l'organisation Amnesty International, INTERNATIONAL pourtant censée présenter un compte-

rendu objectif sur les minorités opprimées et dénoncer les injustices.

Pour ce qui concerne le Proche-Orient, le document, publié ce mardi, indique notamment que "le nombre des victimes israéliennes et palestiniennes dans les affrontements a nettement diminué". Mais Amnesty accuse autant Israël que les organisations terroristes de "continuer à violer les droits de l'Homme".

L'organisation internationale reproche à Israël d'avoir "tué délibérément de nombreux Palestiniens, notamment lors de raids aériens", et affirme que "Tsahal a fait un usage excessif de sa force". Et de préciser, ignorant ostensiblement qu'il est question de dangereux terroristes : "Certains ont été exécutés dans le cadre des éliminations ciblées et d'autres sont tombés lors d'accrochages armés avec des soldats israéliens. Des centaines d'autres ont été blessés".

Amnesty international ne se contente pas de ces allégations. Les auteurs du rapport critiquent durement la politique adoptée par Israël à l'encontre des Palestiniens : "Israël a fait sortir les "colons" et ses forces de la bande de Gaza et a démantelé quatre petites localités dans le nord de la Samarie. Israël poursuit Cependant, la construction et l'élargissement des implantations et installe des infrastructures illégales dont la barrière (ou la muraille) sur 600 km, en territoire palestinien en Samarie".

Mais ce n'est pas tout : les postes de contrôle militaires et les limites imposées aux Palestiniens dans leurs déplacements font également l'objet de critiques de la part de l'organisation. Elle prétend en effet que de telles mesures "ne font qu'aggraver le chômage et la misère au sein de la population palestinienne".

L'attitude des forces de sécurité israéliennes est également dénoncée sévèrement, le rapport évoquant notamment leur réaction lors des manifestations

violentes contre la barrière. *Amnesty* leur reproche, là aussi, de riposter trop brutalement. Les résidents des localités juives sont, pour leur part, accusés de s'en prendre aux Palestiniens et à leurs biens.

L'Autorité palestinienne n'est pas non plus épargnée par le rapport mais les critiques qui lui sont adressées sont nettement moins virulentes que celles dirigées contre Israël. *Amnesty international* reproche aux terroristes d'avoir assassiné cette année 50 Israéliens, la plupart étant des civils, dont six enfants. Elle rappelle en outre que les Palestiniens ont lancé des obus sur les agglomérations israéliennes proches de la bande de Gaza. Elle dénonce également l'utilisation des enfants dans les attentats, rappelant que certains d'entre eux avaient été interpellés par les forces de sécurité israéliennes.

Amnesty indique qu'une vingtaine de Palestiniens et de ressortissants étrangers ont été enlevés cette année. Elle souligne également qu'une centaine de Palestiniens ont été tués dans des affrontements entre bandes rivales.

En conclusion, elle condamne les méthodes utilisées par l'Autorité palestinienne. Elle précise qu'Abou Mazen a ordonné, en juin 2005, l'exécution de quatre détenus accusés de meurtre. Elle signale -2en outre que les femmes sont toujours victimes de sévices et qu'au moins quatre d'entre elles ont été assassinées pour avoir "porté atteinte à l'honneur de la famille".